

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

TRUSTEAM SELECTIVE RECOVERY

Part M : Réservee à la commercialisation par des intermédiaires financiers hors TRUSTEAM FINANCE et à l'offre Trusteam Privilage,
FR0014004Q24
Trusteam Finance

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif de gestion est d'investir parmi les sociétés en Recovery (sortie de crise, réorganisation, spin-off, situations spéciales...) au sein de l'univers d'investissement afin de surperformer sur 5 ans, net de frais, l'indice composite (75 % de l'indice DJ Eurostoxx 50 TR + 25 % Morningstar Developed Markets Net Return en Euro, dividendes réinvestis).

Le fonds s'engage à respecter le règlement (UE) 2019/2088 concernant les informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers ("SFDR") en conformité avec les dispositions de l'article 6.

La performance du fonds peut être comparée à celle de l'indice composite (75 % de l'indice DJ Eurostoxx 50 TR + 25 % Morningstar Developed Markets Net Return en Euro, dividendes réinvestis) avec l'indice DJ Eurostoxx 50, indice actions des bourses de la zone Euro regroupant les 50 plus fortes capitalisations boursières et l'indice Morningstar Developed Markets Net Return, en Euros, indice actions des bourses des pays développés regroupant les 1483 plus fortes capitalisations boursières.

La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

Il est classé « Actions Internationales ».

Pour atteindre son objectif, la gestion a choisi la méthode discrétionnaire parmi les sociétés en Recovery.

La stratégie mise en œuvre dans le FCP vise à sélectionner les sociétés pour lesquelles nous estimons que le potentiel de performance est particulièrement attractif à la suite d'une baisse sensible de leurs valorisations, du fait de l'environnement économique, des tendances de marché, de dynamiques sectorielles ou des problèmes spécifiques à la société.

La stratégie repose donc sur :

- L'identification des entreprises bénéficiant à priori d'un fort potentiel d'appréciation grâce à l'amélioration des conditions de marché, du contexte économique, du contexte sectoriel ou de la dynamique propre de la société (changement de stratégie, réorganisation, spin-off...)
- Une analyse financière approfondie des entreprises et des rencontres avec le management.

Cette stratégie pourra conduire à des divergences fortes entre la performance du FCP, sa composition sectorielle et géographique et celles de son indice de référence.

Le fonds est exposé :

> **de 60% à 100%** de l'actif en actions internationales des pays de l'OCDE, de l'UE et de l'EEE, et tous secteurs économiques,

- **de 0% à 25%** en actions de certains pays faisant parti de l'OCDE (Etats-Unis, Suisse Royaume-Uni, Japon)

- **de 0% à 25%** en actions de petite capitalisation inférieure à 1 Md d'Euros faisant parti de l'UE, de l'EEE, des Etats-Unis, de Suisse et du Royaume-Uni

> **de 0% à 40%** de l'actif en titres de créance et instruments du marché monétaire des pays de l'OCDE, libellés en Euro d'émetteurs publics et privés et accessoirement en obligations libellées en devises autres que l'Euro (max 10 %).

Le fonds investit sur des obligations notées, par les agences ou par la société de gestion, investissables ou à haut rendement (à caractère spéculatif). Le poids du haut rendement (à caractère spéculatif) sera au maximum 25% de l'actif net. La société de gestion ne se fonde pas exclusivement ni systématiquement sur les notations des agences de notation.

La fourchette de sensibilité sera de 0 à 5.

> **de 0% à 10%** en obligations convertibles, ORA, bons de souscriptions libellées en Euro de l'Union Européenne, sans contrainte de rating.

> **de 0 à 100%** au risque de change. Le portefeuille peut être exposé au risque de change sur les devises hors Euro dans la limite de 100% de l'actif. L'exposition aux devises hors Union Européenne et hors Espace Economique Européen est limitée à 25 % (USD, CHF, £, Yen)

En actions, le fonds est investi :

- en titres de sociétés dont le siège social est dans les pays de l'OCDE, **de l'Union Européenne** ou de l'Espace Economique Européen **avec un minimum de 75 %**, dont 50 % minimum en actions de la zone Euro. Ce fonds est éligible au PEA (Plan d'Epargne en Actions);

En titres de créance, et instruments du marché monétaire négociables libellés en Euros, le fonds est investi, si les conditions de marché l'imposent et dans l'attente d'une opportunité d'investissement en actions, en titres de créance et instruments du marché monétaire, du secteur privé ou du secteur public.

En OPC, le FCP peut investir jusqu'à 10% de son actif en parts et/ou actions d'OPCVM de droits français de toutes classifications ou européens, ou de FIA français, ou OPC autorisés à la commercialisation en France ou en parts et/ou actions d'OPC respectant les critères d'éligibilité de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier, y compris des OPCVM gérés par Trusteam Finance.

Le fonds peut investir dans des instruments financiers dérivés, pour s'exposer et / ou se couvrir, de façon discrétionnaire, sur les risques de taux, de crédit, de change et actions et sur des titres intégrant des dérivés négociés sur des marchés réglementés de la zone euro : bons de souscription, ORA et obligations convertibles.

Affectation des sommes distribuables : capitalisation des revenus.

Durée minimum de placement recommandée : Supérieure à 5 ans

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette date.

Conditions de souscription et de rachat : Les ordres de souscriptions et de rachats sont centralisés chaque jour avant 12 heures et exécutés sur la valeur liquidative du jour.

La valeur liquidative est calculée chaque jour ouvré.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible,

Rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé,

Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

SIGNIFICATION DE CET INDICATEUR :

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité du fonds et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps.

Veillez noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte. La classe "6" de risque du fonds ne permet pas de garantir votre capital ; la classe 1 signifie que votre capital est exposé à de faibles risques mais que les possibilités de gains sont limitées. Elle n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

L'indicateur de risque et de rendement est de 6 ; ce fonds est classé dans cette catégorie en raison de son exposition aux marchés actions et aux devises qui peuvent connaître des fluctuations importantes dépendant des anticipations sur l'évolution de l'économie mondiale, pouvant induire des variations fortes.

RISQUES IMPORTANTS NON PRIS EN COMPTE DANS L'INDICATEUR :

- **Risque de crédit** : En cas de dégradation de la qualité de ces émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de les rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

- **Risque de liquidité** : Du fait que le fonds peut être investi jusqu'à 25 % en petites capitalisations, qui sont en général plus volatiles que les grandes capitalisations et que sur ce marché, le volume des titres cotés est réduit, la valeur de ces titres peut baisser de façon plus marquée que sur les grandes capitalisations, et entraîner une baisse importante de l'OPCVM.

- **Risque lié à une gestion discrétionnaire**, parmi des sociétés en Recovery.

- **Impact des techniques financières IFT** : l'utilisation des instruments dérivés peut entraîner sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative, à la hausse comme à la baisse.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ils réduisent la croissance potentielle des investissements.

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
FRAIS D'ENTREE	Maximum 2 % TTC
FRAIS DE SORTIE	Néant
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
FRAIS COURANTS	1,60%
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
COMMISSION DE PERFORMANCE	Néant

Le pourcentage communiqué - qui intègre les frais de gestion et de fonctionnement, les frais indirects, ainsi que les commissions de mouvements imputés à l'OPCVM - correspond au montant estimé de frais à la date d'agrément. Ce chiffre peut varier d'une année sur l'autre. **Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 3 et suivantes du prospectus de cet OPCVM disponible sur le site internet www.trusteam.fr**
Les frais courants ne comprennent pas les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'autres véhicules de gestion collective.

AVERTISSEMENT

Le graphique des performances passées sera présenté à partir de la première année civile complète, soit à partir de fin 2022.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

La performance de l'OPCVM est calculée coupons nets réinvestis, et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie Celle de l'indice est calculée coupons réinvestis. *Il existe trop peu de données pour fournir aux investisseurs des indications utiles sur les performances passées. Les performances affichées seront celles du fonds et de son indicateur de référence.*

DATE DE CREATION DE L'OPVM : 01/10/2021

DEVISE DE LIBELLE : Euro

INFORMATIONS PRATIQUES

NOM DU DEPOSITAIRE : Crédit Industriel et commercial (CIC).

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'INFORMATIONS SUR L'OPCVM (prospectus/rapport annuel/document semestriel) : Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

NOM DE LA SGP

Trusteam Finance 11 rue Berryer 75008 Paris

Tél. : 01 42 96 40 30

ADRESSE WEB : Ces documents sont également disponibles sur <http://www.trusteam.fr>.

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'AUTRES INFORMATIONS PRATIQUES NOTAMMENT LA VALEUR LIQUIDATIVE : Dans les locaux de la société de gestion

REGIME FISCAL :

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

L'OPCVM n'est pas assujéti à l'IS et un régime de transparence fiscale s'applique pour le porteur. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPCVM ou aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par l'OPCVM dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPCVM. Si l'investisseur a un doute sur la situation fiscale, nous lui conseillons de s'adresser à un conseiller fiscal.

Le présent OPC n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition est disponible dans le prospectus et sur le site internet de la Société de gestion www.trusteam.fr).

Politique de rémunération actualisée : La politique de rémunération actualisée est disponible sur le site Internet de Trusteam Finance www.trusteam.fr/informations-reglementaires.html. Les détails de la politique de rémunération peuvent être envoyés gratuitement sur demande écrite à l'adresse Conformité, 11 rue Berryer 75008 Paris.

La responsabilité de Trusteam Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Trusteam Finance est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01/10/2021.